



et la puissance navale...



La puissance aérienne  
pendant la guerre des Malouines

**Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)**

**Directeur de la publication :**  
Col Dominique Colas

**Rédacteur en chef :**  
Cdt Jérôme Leroy

**Rédacteur en chef adjoint :**  
Ltt Adeline Blanvillain

**Rédacteurs du CESA :**  
Adc Jean-Paul Talimi  
Sgc Fanny Boyer

**Maquette :**  
M. Emmanuel Batisse  
M. Philippe Bucher  
Clc Zita Martins Nunes

**Crédits photographiques :**  
Fonds documentaire de la bibliothèque du CESA

**Diffusion :**  
M. Pierre d'Andre  
Clc Dany Bachelet

**Correspondance :**  
CEMS Air  
1 place Joffre,  
75700 PARIS SP 07 - BP 43  
Tél. : 01 44 42 80 64  
MTBA : 821 753 80 64  
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

**Impression :**  
Imprimerie moderne de l'Est

Tirage 2 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

**TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS**  
ISSN 1769-4752

## **Relations internationales - Géopolitique**

La Jordanie : vulnérable stabilité..... 2

## **Économie**

Démographie et conséquences économiques..... 4

## **Stratégie de sécurité**

Zbigniew Brzezinski..... 6

## **Philosophie**

Doctrines morales : la critique de la raison pratique ..... 8

## **Espace**

Les enjeux des systèmes militaires de navigation par satellite..... 10

## **Histoire de l'aéronautique et de l'espace**

La guerre des Malouines..... 12

## **Droit et institutions**

Le système législatif italien ..... 14

## **Sciences**

Le transit de Vénus et l'unité astronomique : la quête de l'étalon du monde ..... 16

## **Histoire**

La révolution russe de 1905..... 18

## **Pensée politique**

La guerre et l'histoire ..... 20

## **Éthique**

La personne et l'éthique..... 22

## **La bibliothèque essentielle**

*Anna Karénine* (1877) de Léon Tolstoï (1828-1910).... 24

## **Arts**

*Le Cuirassé Potemkine* (1925) de Sergeï Mikhaïlovitch Eisenstein (1898-1948) ..... 26

**Au fil de la plume**..... 28

# La Jordanie : vulnérable stabilité

**Longtemps dirigé par le roi Hussein de Jordanie (1952-99), le royaume hachémite était considéré comme un havre de stabilité régional. À la mort de celui-ci, son fils, le roi Abdallah II, modéré et respecté mais moins expérimenté que son père sur la scène internationale et face aux rouages sociologiques complexes du royaume, s'est trouvé confronté à de multiples défis : une société hétérogène (avec une composante palestinienne forte), une situation économique difficile, un environnement régional instable (notamment du fait de la question israélo-palestinienne), rendus plus incertains encore par la guerre américaine en Irak de 2003, les printemps arabes de 2011, et aujourd'hui le drame syrien.**

## Politique intérieure

Les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont étroitement articulés autour de la famille hachémite.

En 1952, la Jordanie se dote d'une Constitution écrite qui assoit les bases institutionnelles du régime. Le roi exerce la totalité du pouvoir exécutif et le Parlement lui est subordonné. Le système judiciaire, quant à lui, n'est ni indépendant ni impartial. De plus, le roi bénéficie du soutien quasi indéfectible de l'appareil de défense et de sécurité intérieure ainsi que de l'administration.

Afin de répondre aux revendications populaires croissantes et de déjouer la critique rapidement portée sur la scène internationale, le roi Abdallah II affiche une volonté réformiste et inscrit la gouvernance du royaume dans un mouvement de démocratisation. Il a validé la création d'une Cour constitutionnelle devant offrir une garantie solide pour la séparation des pouvoirs. Il a également procédé à la mise en place d'un comité du dialogue national chargé de réformer la loi électorale et la loi sur les partis.

Les manifestations agitant le pays n'ont toutefois pas pour unique objectif la conduite d'une réforme constitutionnelle de grande ampleur. Elles visent également à dénoncer la hausse des prix et la fin des subventions.

## Économie

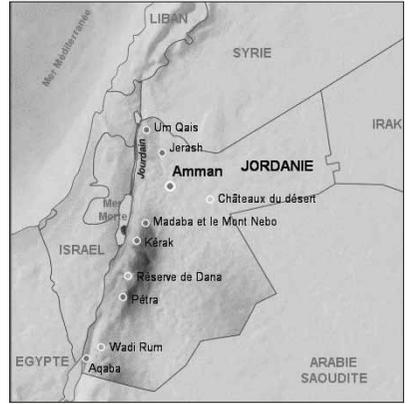
L'économie jordanienne, sous perfusion des investisseurs étrangers et des organismes financiers internationaux, est durement affectée par la crise économique et financière mondiale.

Disposant de faibles ressources énergétiques, la Jordanie doit composer avec les situations politiques particulièrement volatiles de ses fournisseurs. La chute du régime de Saddam Hussein en 2003 puis la destitution de Hosni Moubarak en 2011 ont révélé la fragilité des circuits d'approvisionnement énergétique.

Souffrant de déficit hydrique, la Jordanie ne peut prétendre à l'autosuffisance alimentaire et est lourdement tributaire des importations. Également subventionnés pour qu'ils soient accessibles aux plus défavorisés, les produits alimentaires de base accroissent le déficit enregistré par la balance commerciale.

L'économie jordanienne repose pour l'essentiel sur le secteur tertiaire. Le sous-secteur du tourisme présente un potentiel de croissance important.

Afin de réduire sa facture énergétique, gagner en autonomie sur le plan agro-alimentaire et développer son activité touristique, le royaume hachémite doit faire des choix durables et entreprendre de gigantesques chantiers dont la faisabilité repose invariablement sur des soutiens techniques et des apports financiers étrangers.



DR

### Politique extérieure

Le règlement du conflit israélo-palestinien et la maîtrise de la situation aux frontières constituent des enjeux vitaux pour la Jordanie.

Le roi Abdallah II a conclu un accord de libre-échange avec les États-Unis en 2001. La dépendance financière de la Jordanie envers les États-Unis et son alignement stratégique sur la politique étrangère américaine sont sources de vives tensions, la politique extérieure américaine faisant l'objet de critiques acerbes dans les mondes arabe et musulman.

Second pays arabe, après l'Égypte, à avoir signé un accord de paix avec Israël en 1994, le royaume hachémite, fait de la résolution du conflit israélo-palestinien sa première priorité en termes de politique extérieure.

Dernièrement, la Jordanie a accueilli dans ses structures hospitalières nombre de Libyens et elle a procédé à l'ouverture d'un camp pour recueillir les milliers de Syriens fuyant le régime de Bachar el-Assad. Pleinement cohérentes avec la volonté affichée du roi de s'affirmer comme incontournable dans le règlement des questions agitant la région, ces mesures affaiblissent toutefois la fragile cohésion socio-économique du pays.

Îlot de stabilité relative dans les remous causés par le printemps arabe, le royaume hachémite de Jordanie, pour lequel sont relevées certaines similitudes avec le royaume du Maroc, s'attelle aux changements nécessaires et attendus pour maintenir son équilibre singulier.

# Démographie et conséquences économiques

**Dans les pays industrialisés, le vieillissement de la population entraîne une disproportion entre le nombre de personnes âgées et retraitées et le nombre de personnes jeunes et actives. Ce phénomène démographique peut être préjudiciable aux systèmes de santé et de retraite.**

## La population française prend de l'âge

La France se place au 2<sup>e</sup> rang des pays les plus peuplés d'Europe avec une population proche des 65 millions en 2011<sup>(1)</sup>. En effet, son taux de fécondité est de 2 enfants par femme en 2011 contre 1,58 en moyenne pour l'Union européenne et son espérance de vie augmente (2<sup>e</sup> rang européen pour les femmes). Mais le nombre des naissances reste insuffisant face à l'allongement de la vie : la France vieillit.



DR

La population s'accroît. En 2011, elle a augmenté de 324 000 habitants, chiffre jamais atteint depuis 30 ans. Cette augmentation s'explique par différents facteurs : la hausse de l'espérance de vie (78,2 ans pour les hommes et 84,9 pour les femmes en 2010), l'accroissement des naissances, avec, en 2011, un record jamais atteint depuis 25 ans (2 enfants par femme), l'immigration, la baisse de la mortalité infantile ou encore la stabilité voire la baisse des décès. Contrairement aux autres pays européens, la croissance totale de la population française est davantage due au solde naturel qu'au solde migratoire.

Cependant, si les conditions démographiques restaient inchangées en France, une personne sur trois aurait plus de 60 ans en 2050, contre une sur cinq en 2010. Le vieillissement de la population concerne toute l'Union européenne.

La France se positionne en tête avec l'Irlande comme le pays le plus jeune de l'Union, tandis que la Suède compte le plus grand nombre de personnes âgées. Les mauvais élèves sont l'Allemagne et l'Italie, où le nombre de décès est désormais supérieur au nombre de naissances. Le taux de natalité des pays de l'Est (1,3) est l'un des plus faibles au monde. L'Europe fait figure de vieux continent face aux États-Unis. À l'exception de Chypre, aucun des vingt-sept

pays de l'Union européenne ne parvient à égaler la jeunesse des Américains. Plus de 21 % de la population outre-Atlantique a moins de quinze ans tandis qu'ils ne sont que 17 % en moyenne pour les Vingt-sept (19 % en France). Par ailleurs, 12,4 % de la population a plus de 65 ans aux États-Unis contre 16 % en Europe. Le record de longévité est détenu par le Japon : les hommes vivent en moyenne 80,57 ans et les femmes 87,43 ans en 2011.

### **Conséquences sur les dépenses sociales (santé, retraites)**

Le Japon est l'une des premières puissances économiques mondiales malgré une population des plus vieilles au monde. En effet, les retraités continuent de travailler afin de maintenir un taux d'activité élevé. La France et l'Europe sont très en retard dans ce domaine. Selon une étude réalisée en 2010, le pourcentage d'actifs de 55 à 65 ans est deux fois plus faible dans l'Union européenne (38 %) qu'au Japon (80 %). Concernant la population des 20-25 ans, le constat n'est guère meilleur : aux États-Unis, 66 % des jeunes travaillent contre seulement 44 % en Europe. Les personnes âgées en bonne santé ne devraient pas engendrer de coûts médicaux supplémentaires, néanmoins les coûts de santé augmenteront de façon globale. La part des personnes très âgées (80 ans et plus), qui sont les principales utilisatrices des services de santé, devrait passer de 3,6 % de la population en 2010 à environ 10 % en 2056. À long terme, le vieillissement de la France pourrait entraîner une augmentation des dépenses de santé et de soins, variable de 4 % à 8 % du PIB.

Parallèlement, l'abaissement de l'âge de la retraite et le système de pré-retraite mis en place ces dernières décennies ont encouragé la diminution de la durée de cotisation. Aujourd'hui, 88 % des Français et 91 % des Françaises travaillent jusqu'à 60 ans. La génération « intermédiaire » finance les retraites de la génération précédente, mais aussi les études prolongées de la génération des jeunes. Certaines études prévoient que la proportion moyenne de personnes retraitées par rapport aux personnes en âge de travailler va doubler : elle pourrait passer de 24 % aujourd'hui à 50 % en 2050. Globalement, le vieillissement pourrait, à lui seul, avoir pour effet de baisser le taux de croissance potentiel de l'Union européenne de 2 % à 1,25 % d'ici à 2040.

1. 65 350 181 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

## Zbigniew Brzezinski

Politologue américain né en Pologne, ancien conseiller national à la sécurité du président démocrate Jimmy Carter, Brzezinski est à 84 ans le vieux sage de l'establishment démocrate de politique étrangère. Son dernier ouvrage s'inscrit dans la série de publications autour du questionnement sur le déclin américain, et son titre, *Visions stratégiques*, le désigne pour être l'un des piliers de la réflexion stratégique américaine contemporaine.

Plutôt que de reprendre une éventuelle « culture stratégique » américaine – que l'on situe généralement autour de la croyance à l'usage de la force brute, l'effet de masse et la suprématie par l'écrasement – Brzezinski s'interroge depuis longtemps sur la nature du système international, sur le rôle que peut encore y jouer la puissance américaine en pleine évolution. Plutôt que d'asséner, il questionne.

Son dernier livre, notamment, part de quatre grandes interrogations :

Qu'implique l'actuelle redistribution de la puissance vers l'Asie ? Quels sont les symptômes du déclassement américain et à l'inverse quelles sont les forces (la résilience) de cette Amérique qu'il souhaite revitaliser ? Quelles seraient les conséquences géopolitiques d'un déclin américain sur une scène mondiale dont la Chine reprendrait le flambeau de la puissance globale ? Comment l'Amérique pourrait-elle à long terme, aux côtés de ses alliés européens, et peut-être turcs et russes, parvenir à une nouvelle *Balance of Power* ?

La pensée de Brzezinski s'est toujours efforcée d'offrir une analyse nuancée de la puissance américaine. Sans renier les arguments déclinistes (état des finances, dette, infrastructures, inégalités...), il insiste sur les atouts des États-Unis : une puissance économique à 20-22 % du PIB mondial depuis trois décennies, un budget militaire inégalable, même pour la rapide augmentation chinoise. Un potentiel d'innovation intact, avec un système d'enseignement supérieur attractif pour les étudiants du monde entier, dans un pays qui confirme toujours sa capacité à retenir les talents. Une pyramide des âges dynamique et une immigration de qualité, qui témoigne de la force du modèle américain. Enfin, un atout géographique majeur : une position à la fois centrale et « insulaire » enviée des concurrents.

Mais Brzezinski s'inquiète aujourd'hui de la « solitude stratégique » des États-Unis, legs des années Bush dont il critique féroce­ment la gestion des affaires internationales. Pour lui, l'Amérique s'est fourvoyée en devenant un pays de croisade (« *crusader state* »). Au moment où le centre de gravité du

système international se déplace vers le Pacifique, il faudrait à l'inverse promouvoir l'avènement d'un espace trans-eurasien stabilisé, incluant Europe, Turquie et Russie. Cette idée se trouvait déjà, en 1996, dans son ouvrage *Le Grand Échiquier*. Au fil de ses livres, Brzezinski n'a jamais caché son intention d'ancrer l'Amérique dans une position de force à la tête d'alliances, au sein des régions d'avenir pour les grands équilibres stratégiques. Et aujourd'hui l'intérêt américain réside dans une relation US-Chine stabilisée, en vue d'un véritable partenariat.

Il envisage ainsi un rôle dual pour l'Amérique du XXI<sup>e</sup> siècle : promouvoir et garantir l'unité du camp occidental au sens large, tout en se positionnant comme puissance d'arbitrage et de conciliation entre les grandes puissances émergentes du reste du monde. Cette approche le situe à mi-chemin entre les auteurs stratégiques les plus pessimistes (comme Charles Kupchan, *No One's World: The West, the Rising Rest, and the Coming Global Turn*, New York: Oxford University Press, 2012) et les plus optimistes (John Ikenberry, *Liberal Leviathan: The Origins, Crisis, and Transformation of the American World Order*, Princeton, NJ: Princeton University Press, 2011).

Mais l'approche contient un dilemme : être à la fois joueur et arbitre, leader occidental et puissance universaliste, juge et gladiateur, revient précisément à ce qui a délégitimé la puissance américaine dans plusieurs régions du monde. Dans les années 70, 80 et 90 entre autres, alors même que Brzezinski était consulté par la Maison Blanche, cette posture a subi des revers. L'échec du processus de paix israélo-arabe, la montée de l'anti-américanisme, le scepticisme d'alliés pourtant fidèles, ont en partie résulté d'un rejet de cette double position polaire : garant de tout le monde, mais coéquipier d'un seul. On ne saurait en rejeter la faute sur ce seul auteur, qui a l'immense mérite de réfléchir encore.

### Bibliographie

- Game Plan : A Geostrategic Framework for the Conduct of the U.S.-Soviet Contest*, Boston, Atlantic Monthly Press, 1986
- Out of Control : Global Turmoil on the Eve of the 21st Century*, New York, Collier, 1993
- The Grand Chessboard : American Primacy and Its Geostrategic Imperatives*, New York, Basic Books, 1997
- The Choice : Global Domination or Global Leadership*, Basic Books, 2004
- Second Chance : Three Presidents and the Crisis of American Superpower*, Basic Books, 2007
- Strategic Vision : America and the Crisis of Global Power*, Basic Books, 2012

# Doctrine morale : la critique de la raison pratique

## Prix et dignité

L'existence en l'homme d'une loi morale est ce qui fait la « dignité » de la personne humaine. Si toutes les choses dans le monde ont un « prix », la « personne » seule a une « dignité » – car elle est une « fin en soi ». C'est en ce sens que Kant écrit : « *Dans le règne des fins, tout a un PRIX ou une DIGNITÉ. Ce qui a un prix peut être aussi bien remplacé par quelque chose d'autre, à titre d'équivalent ; au contraire, ce qui est supérieur à tout prix, et par suite n'admet pas d'équivalent, c'est ce qui a une dignité [...] cela n'a pas seulement une valeur relative, c'est-à-dire un prix, mais une valeur intrinsèque, c'est-à-dire une dignité.* »

## Impératifs hypothétiques et impératif catégorique

Ce qui fait la valeur morale d'une action, c'est l'intention, son mobile. La matérialité d'une action ne permet donc jamais de se prononcer sur son caractère *moral*, alors qu'elle permet de se prononcer sur son caractère *légal*. La différence fondamentale est ici entre une action extérieurement *conforme* au devoir et une action faite *par* devoir. De tous les mobiles possibles d'une action (inclination, intérêt, respect pour la loi morale), seul le *respect* est proprement *moral*. Lorsque j'agis par sentiment ou par intérêt, ce qui est le cas dans la plupart de nos actes, mon action peut bien être conforme au devoir, elle n'est pas pour autant morale puisqu'elle n'est pas faite *par* devoir, c'est-à-dire par pur respect pour la loi morale – universelle selon Kant : on est très loin de tout relativisme moral – dont, en tant que *personne*, je suis porteur. La moralité se présente sous la forme de devoir, d'obligation, dans la mesure où nous ne sommes pas des êtres de pure raison (de tels êtres possèderaient une volonté « sainte », et non, comme l'homme moral, une volonté « bonne »), mais cet impératif n'est pas un impératif hypothétique (comme les impératifs de l'habileté et de la prudence : si tu veux telle fin, alors tu dois utiliser tels moyens) mais un impératif catégorique (tu dois, absolument

parlant). Ce que la raison prescrit, c'est la *forme* même de la rationalité, *l'universalité*. L'action morale, c'est l'action dont la maxime (le « je veux ») est en accord avec la loi morale (le « tu dois »), l'action dont la maxime est universalisable : « *Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu puisses vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle.* »

En simplifiant, on peut dire que, d'un point de vue moral, l'homme est un être double, à la fois raison et sensibilité – et qu'il n'agit moralement que lorsque la raison l'emporte sur la sensibilité. Mais le problème est plus complexe, car il existe une sensibilité pure (non empirique) dont on pourrait retrouver la trace dans chacune des trois *Critiques*. Dans la *Critique de la raison pure*, d'abord, puisque c'est dans la sensibilité pure (la simple *forme* de l'intuition : l'espace et le temps) que le mathématicien construit ses concepts. Dans la *Critique de la raison pratique*, ensuite, puisque le *respect* pour la loi est bien un *sentiment pur*. Dans la *Critique de la faculté de juger*, enfin, comme nous le verrons, puisque le sentiment esthétique (éprouvé en présence du *beau*) est bien un plaisir pur, distinct du plaisir empirique que procure l'agréable.

### **La liberté : libre arbitre et autonomie**

Lorsque l'homme obéit à la sensibilité, à un impératif *hypothétique*, il est *hétéronome*. Lorsque, au contraire, il obéit à la raison, à l'impératif *catégorique*, sa volonté obéit à une loi qu'elle a elle-même posée – en tant que raison universelle –, et il est *autonome*.

Ce choix entre la sensibilité et la raison (le mal et le bien) est libre, au sens de libre-arbitre, et j'en suis responsable. Mais c'est lorsque je choisis d'obéir à la loi morale, issue de la raison, que je suis pleinement libre, *autonome*. Qu'il agisse ou non moralement, l'homme est libre, mais il est pleinement libre lorsqu'il agit moralement : « *Une volonté libre et une volonté soumise à la loi morale sont une seule et même chose.* »

# Les enjeux des systèmes militaires de navigation par satellite

Les systèmes de navigation par satellite ou GNSS (*Global Navigation Satellite System*) constituent aujourd'hui pour les forces armées une capacité incontournable dont elles doivent disposer de façon permanente, autonome et sécurisée.

Alors que le GPS américain a longtemps été le seul système disponible, nous assistons à une complète redistribution des cartes, les principales puissances développant toutes leurs propres GNSS. Si les enjeux commerciaux sont considérables, les enjeux militaires ne sont pas moins cruciaux. Il en va de l'autonomie de décision, de mouvement et d'intervention.

En effet, ces systèmes permettent non seulement de naviguer de façon sûre partout dans le monde, mais également de délivrer des armements avec précision et, fonction souvent moins connue, de donner une référence de temps pour les équipements qui ont besoin d'être synchronisés. Les GNSS ne sont plus seulement une aide à la navigation mais sont constitutifs du bon fonctionnement et de la performance de très nombreux systèmes d'armes.

Parmi les caractéristiques attendues des GNSS, la précision est la première qui vient à l'esprit. Elle est aujourd'hui de l'ordre de quelques mètres pour le GPS et tous les systèmes futurs, et correspond au besoin des forces. La continuité du service est également essentielle et peut être réduite en zone urbaine ou sous couvert végétal. Le fait de disposer de plusieurs constellations et donc d'un plus grand nombre de satellites visibles en même temps améliore sensiblement la continuité. Dans un proche avenir, les récepteurs bi- ou multi-constellations vont prendre une importance croissante. L'intégrité, c'est-à-dire la garantie que l'information délivrée est juste et fiable, constitue l'enjeu majeur en contexte de brouillage ou de leurrage. C'est le rôle des systèmes de chiffrement et d'antenne antibrouillage. La rapidité avec laquelle un récepteur peut donner une position après avoir été éteint, brouillé ou masqué est cruciale pour la sécurité et la discrétion des porteurs. L'interopérabilité doit être assurée pour les systèmes de positionnement et de synchronisation. Le respect de normes OTAN peut affecter les choix en matière de GNSS. L'autonomie d'emploi, l'assurance que personne ne pourra interdire l'accès aux GNSS, appelle le développement de GNSS autonomes. Un dernier point d'importance croissante est l'homologation des aéronefs qui impose une intégration particulière de récepteurs GNSS, avec un impact sur la complexité et le coût des équipements de bord.

Le GPS développé à partir des années 1970 et complètement opérationnel depuis 1994 amorce une évolution majeure avec l'introduction d'une nouvelle modulation code-M qui s'ajoute aux anciennes modulations C/A et P(Y). Elle sera beaucoup plus résistante au brouillage et aura des fonctions de sécurité renforcées permettant d'interdire les usages non autorisés. Les récepteurs code-M devraient être disponibles vers la fin de cette décennie.

Le système russe *Glonass*, au fonctionnement très dégradé dans les années 1990 a fait l'objet d'une forte volonté politique qui lui permet d'être aujourd'hui opérationnel avec 24 satellites. Le système chinois *Compass/Beidou* a été mis en service fin 2012. La couverture régionale initiale obtenue grâce à 16 satellites dont 5 géostationnaires deviendra mondiale vers 2020 avec une constellation complète à 30 satellites. L'Inde développe également son propre système régional composé de 3 satellites géostationnaires et 4 satellites géosynchrones.

Le système européen *Galileo* est en cours de déploiement. 4 satellites sont en service pour la phase de validation. Dès le deuxième semestre 2013, des lancements en série permettront au final la constitution d'une constellation à 30 satellites pour une ouverture initiale des services fin 2015 et complète en 2020. *Galileo* offrira un service ouvert, un service commercial et un service gouvernemental PRS (*Public Regulated Service*).

Comme tout système qui donne un avantage stratégique à celui qui en a la maîtrise, la navigation par satellite est devenue aujourd'hui un domaine de lutte à part entière. Le risque que les signaux GNSS soient attaqués en cas de conflit est croissant et il est désormais nécessaire de pouvoir interdire à l'ennemi de l'utiliser à son profit. C'est le concept de *NavWar* développé par les États-Unis et par l'OTAN qui permet le brouillage des signaux GNSS ouverts.

Les enjeux de la navigation par satellite dépassent les performances techniques. Les discussions sur les fréquences, l'implantation des stations sols sur l'ensemble du globe ou la sécurité impliquent les décideurs politiques au plus haut niveau et nécessitent des accords bi- ou multilatéraux. En France, le dossier *Galileo* est ainsi suivi par un groupe de travail intergouvernemental, dirigé par le président du CNES sous l'autorité du Premier ministre et qui regroupe de nombreux acteurs de plusieurs ministères dont la Défense, la DGAC et le CNES.

Ce bref panorama des systèmes de navigation par satellite permet de mesurer leur complexité et les enjeux. Disposer d'un système fiable, précis et maîtrisé est désormais une exigence majeure si l'on veut conserver notre autonomie stratégique.

## La guerre des Malouines

Le 2 avril 1982, l'Argentine envahit sans autre forme de procès les Malouines et la Géorgie du Sud, territoires insulaires britanniques situés en Atlantique sud, à quelque 13 000 km de distance, dont elle revendique la possession depuis le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. La réaction du gouvernement de Londres, dirigé par Margaret Thatcher est quasi instantanée. Le Royaume-Uni, porté par une puissante vague nationaliste, décide de s'engager dans une guerre visant à rétablir sa souveraineté sur ces terres. Engageant l'opération *Corporate*, il dépêche vers l'hémisphère sud une force d'intervention constituée de deux porte-aéronefs (*Hermes* et *Invincible*), promis quelque temps plus tôt à la ferraille, des croiseurs, des destroyers, des frégates, des navires de transport et de soutien ainsi que des forces terrestres destinées à un débarquement. Dans le même temps, une zone d'exclusion totale est décrétée dans un rayon de 200 milles autour des îles envahies.

### Une guerre de deux mois et demi



DR

Sea Harrier

L'armada de la Royal Navy, précédée par quelques sous-marins nucléaires d'attaque, parvient à reconquérir la Géorgie du Sud dès le 26 avril, avant de porter son effort sur les Malouines où les Argentins ne cessent d'amener des renforts grâce à des avions de transport qui utilisent la piste de Port-Stanley. Les premières missions de combat, menées par les *Sea Harrier* embarqués sur le

*Hermes* et l'*Invincible*, se déroulent au début du mois de mai, alors que la marine argentine planifie une attaque contre les deux porte-aéronefs britanniques avec le seul porte-avions qu'elle possède, le *Veinticinco de Mayo*. Cette opération ne peut cependant être réalisée et, le 2 de ce mois, un sous-marin réussit à couler le croiseur *General Belgrano*, portant un coup très rude à l'Argentine.

Ayant pris le contrôle des eaux et de l'espace aérien autour des Malouines, les Britanniques y débarquent le 21 mai (opération *Sutton*), sous les assauts des avions d'attaque ennemis. Si plusieurs navires engagés dans cette action sont coulés ou plus ou moins gravement avariés, les forces mises à terre n'en parviennent pas moins à reconquérir Soledad et la Grande Malouine dès le 14 juin. Six jours plus tard survient la fin officielle des hostilités.

### Le rôle de la puissance aérienne

La puissance aérienne pèse d'un poids très important dans ce conflit qui s'étend sur plus de deux mois et demi. « *Sans nos Sea Harrier, nous n'aurions*

pu constituer notre *Task Force* », avance un des amiraux britanniques responsables de l'opération *Corporate*. Opérant depuis le *Hermes* et l'*Invincible*, ces chasseurs à décollage et atterrissage courts ou verticaux de la Royal Navy, renforcés par des *Harrier* de la Royal Air Force à partir de la mi-mai (soit 28 avions en tout), alternent missions d'attaque et de supériorité aérienne. Ils parviennent à acquérir la maîtrise du ciel au-dessus des Malouines, mais leur tâche n'est guère aisée, puisque les deux porte-aéronefs d'où ils opèrent naviguent, pour des raisons de sécurité, à quelque 300 km de l'archipel occupé.

Avec la piste d'aviation de l'île d'Ascension, située à 6 800 km du Royaume-Uni, les Britanniques disposent d'un avantage de première grandeur. Ils y dépêchent des ravitailleurs en vol *Victor*, transformés dans le cadre d'un programme d'urgence, qui permettent d'accroître l'allonge de leurs avions de transport *Hercules*. Grâce à ces mêmes *Victor*, dans le cadre de l'opération *Black Buck*, ils peuvent également engager des bombardiers stratégiques *Vulcan* dans cinq missions d'attaque sur les Malouines (visant notamment la piste de Port-Stanley), soit une distance à franchir de 15 000 km dans les deux sens et près de 16 heures de vol.

Enfin, le Royaume-Uni bénéficie d'un avantage substantiel en raison de l'appui renseignement que lui fournissent les États-Unis qui, en dépit de leur neutralité officielle, mettent à leur disposition leur réseau de satellites d'observation. Ils trouvent également un soutien auprès du Chili, vieil adversaire de l'Argentine, qui lui permet de baser des avions de reconnaissance sur son territoire.

Le destroyer *HMS Sheffield*  
touché par un missile *Exocet*



Royal Navy

### La menace de l'*Exocet*

L'aviation argentine combat certes avec abnégation et courage, mais souffre de la distance non négligeable qu'elle doit parcourir pour gagner la zone des combats et en revenir. Ses avions d'attaque n'en infligent pas moins des pertes importantes aux forces de débarquement britanniques lors de la journée du 21 mai. Enfin, ses *Super Étendard* armés de missiles *Exocet* obtiennent des succès de première grandeur sur l'armada ennemie. Ils coulent un croiseur lance-missiles (4 mai) et un porte-conteneurs (25 mai) et constituent une menace potentielle redoutable pour les deux porte-aéronefs de la Royal Navy. N'ayant pas d'avions de détection aéroportée et constatant la faillite de leur maillage radar en mer, les Britanniques sont contraints de prendre des mesures d'urgence pour réduire la vulnérabilité de leur flotte.

# Le système législatif italien

**Le système législatif italien repose sur le principe du bicamérisme : une chambre basse, la Chambre des députés, et une chambre haute, le Sénat. Mais, contrairement à bon nombre de pays qui fonctionnent selon ce modèle, en Italie les deux chambres disposent des mêmes pouvoirs législatifs.**

## Rappel historique

Le 2 juin 1946, le peuple italien rejette après un referendum la monarchie et le 18 juin la République est proclamée. La nouvelle constitution, approuvée le 22 décembre 1947, entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1948. Elle prévoit la création d'une République parlementaire fondée sur la représentation au suffrage universel à la proportionnelle. Le pouvoir législatif est dévolu au Parlement composé de la Chambre des députés (*Camera dei Deputati*) et du Sénat (*Senato della Repubblica*). En 1993, une réforme institutionnelle instaure un système électoral mixte dans lequel 75 % des sièges seront pourvus au scrutin majoritaire contre 25 % à la proportionnelle. Mais en 2005 une nouvelle loi instaure à nouveau la proportionnelle avec une prime à la majorité. Cette même année, le peuple italien rejette par référendum un projet qui prévoyait de réformer le pouvoir de la Chambre des députés. En effet, la Constitution italienne prévoit une stricte égalité entre les deux Chambres, que ce soit pour le mode d'élection ou pour les compétences en matière d'élaboration des lois ou de contrôle de l'action du Gouvernement.

## Organisation des deux chambres

Les 630 députés sont élus au suffrage universel direct pour 5 ans par des citoyens âgés d'au moins 18 ans. Chaque député doit être âgé de plus de 25 ans et représente l'une des 618 circonscriptions de l'Italie continentale, dont l'importance est fonction du dernier recensement. Les douze autres circonscriptions, appelées *Esterio*, sont réservées aux Italiens expatriés.

Les 309 sièges à pourvoir au Sénat sont répartis dans les 20 régions proportionnellement à la population. À de rares exceptions près, le nombre de représentants ne peut être inférieur à 7 par région. Pour voter aux élections sénatoriales, les électeurs doivent être âgés de plus de 25 ans. Un sénateur, dont l'âge minimum est de 40 ans, est élu au suffrage universel direct pour cinq ans. Cependant, les anciens présidents de la République sont membres de droit de cette assemblée et durant son mandat, le chef de l'État peut aussi nommer « sénateurs à vie » cinq citoyens méritants.

Les deux chambres réunies en séance plénière élisent le président de la République. Le président du Sénat assure l'intérim en cas d'empêchement de ce dernier. Le Sénat et la Chambre des Députés contrôlent aussi l'exécutif puisque le Gouvernement dispose, après sa formation, d'un délai de dix jours pour se présenter devant les deux chambres afin d'obtenir leur confiance. De plus, à tout moment les sénateurs comme les députés peuvent déposer une motion de défiance signée par 1/10 des membres de leur assemblée respective. Toutefois, un vote contraire à une proposition de loi n'entraîne pas la démission du Gouvernement.

### **Élaboration d'une loi**

Le Parlement se réunit au cours de deux sessions par an (février et octobre), mais le Sénat et la Chambre des députés siègent toute l'année sauf durant le mois d'août. La Constitution italienne prévoit qu'une loi puisse être proposée par le Parlement, le Gouvernement, les présidents de région ou un citoyen s'il réunit la signature de 50 000 électeurs au moins.

Pour les lois spécifiques, comme la loi de finances, elles sont déposées alternativement au Sénat et à la Chambre des députés. Mais, dans la procédure normale, un projet de loi peut être déposé dans l'une ou l'autre des deux chambres avant d'être transmis en commission. Celle-ci l'examine puis l'amende si nécessaire. Le texte est alors proposé en séance plénière à l'Assemblée qui peut elle aussi l'amender. Une fois voté, il est transmis à l'autre chambre. Si cette dernière l'approuve sans apporter de modifications, la loi est définitivement adoptée. Dans le cas contraire, une navette parlementaire s'instaure entre les deux Chambres afin que le texte soit adopté dans les mêmes termes par l'une et l'autre Chambres. Le président de la République doit promulguer la loi dans un délai maximum d'un mois après son adoption par le Parlement. En cas de désaccord, il peut toutefois demander l'ouverture d'un nouveau débat.

À l'issue de la seconde guerre mondiale, l'Italie s'est dotée d'un système législatif qui garantit une stricte égalité des deux Chambres afin de représenter au mieux les intérêts des citoyens. Toutefois, le régime de la proportionnelle intégrale ne permet pas de dégager de majorité parlementaire, favorisant ainsi les alliances entre partis et une instabilité politique chronique en Italie, à l'instar de la situation qu'a connue la France durant la Quatrième République.

Sous la haute direction de monsieur Patrick-Louis Hubert, magistrat consulaire - juge au tribunal de commerce de Paris

## Le transit de Vénus et l'unité astronomique : la quête de l'étalon du monde

**Le transit de Vénus, qui est son passage devant le Soleil vu depuis la Terre, a représenté durant deux siècles le moyen privilégié de calculer la distance de la Terre au Soleil, l'unité astronomique (UA) qui, comme son nom l'indique, est l'étalon primaire de longueur qui permet de calibrer l'échelle de distances à l'œuvre dans l'Univers.**

Le modèle héliocentrique de Copernic, amélioré au xvii<sup>e</sup> siècle par la connaissance des lois, permettait de calculer les dimensions relatives du système solaire, mais la connaissance exacte de chacune des distances des planètes au Soleil exigeait que l'on connût l'une d'entre elles, à savoir naturellement celle de la Terre au Soleil. La mesure de cette distance pouvait être obtenue grâce à différentes méthodes de calcul dont celui de la parallaxe solaire, c'est-à-dire l'angle sous lequel on voit le rayon terrestre depuis le centre du Soleil. À partir de cet angle et du rayon terrestre, connu de façon convenable depuis l'Antiquité grâce au « père » de la géodésie Eratosthène, on pouvait calculer théoriquement cette « unité astronomique ».

Lors d'un transit de Mercure, en 1677, l'astronome anglais Edmond Halley (1656-1742) eut l'idée d'utiliser le transit de Vénus, plus précis, pour calculer cette parallaxe. Les calculs de mécanique céleste précisent que le transit de Vénus a lieu tous les 105,5 ans ou 121,5 ans, à deux reprises selon un intervalle de 8 ans (aux mois de juin, nœud descendant, et décembre, nœud ascendant).

Lorsque Vénus transite, elle passe entre le Soleil et la Terre (alignement en conjonction inférieure), se projetant sur le disque solaire. Son mouvement étant plus rapide que celui de la Terre (elle orbite autour du Soleil en 224,7 jours contre 365,26 jours pour la Terre), Vénus parcourt le disque en ligne droite et à une vitesse presque uniforme.

Comme toute observation d'une parallaxe (qui est l'angle entre les directions d'observation pour deux observateurs regardant le même objet, quelle que soit sa distance que l'on cherche à mesurer), il faut que les deux observateurs soient d'autant plus éloignés que l'objet est lointain. Le transit de 1631, prédit par Johannes Kepler, ne put être observé car il n'était pas visible depuis l'Europe. Celui de 1639, quant à lui, n'avait été prévu que par l'astronome anglais Jeremiah Horrocks. Examiné avec son ami William Crabtree, ce transit fut le premier à avoir été scientifiquement observé. Ils estimèrent la distance Terre-Soleil à approximativement 95,6 millions de kilomètres. Lorsque Halley mit en place sa méthode de calcul, il savait qu'il ne pourrait assister au prochain

transit et laissa des instructions aux futurs astronomes afin qu'ils appliquent sa méthode d'observation. Il fallait se placer en différents lieux sur la planète pour observer le transit et noter précisément les horaires de passage aux quatre points tangents avec le disque solaire ainsi que la durée totale du passage. Puis, grâce à un calcul trigonométrique, calculer la distance entre la Terre et le Soleil.

Ainsi, lors du transit de 1761, la méthode de Halley fut pour la première fois appliquée, avec la mise en place d'une campagne d'observation scientifique internationale, qui est la première coopération de ce type dans l'histoire. Lors des quatre transits qui eurent lieu aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, des moyens considérables furent déployés et les grandes nations envoyèrent des expéditions aux quatre coins du monde (Sibérie, Norvège, Terre-Neuve, Madagascar, cap de Bonne Espérance, etc.). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les résultats furent assez approximatifs, la distance évaluée variant entre 130 et 158 millions de kilomètres, la parallaxe étant un angle très petit (8,8 seconde d'arc, soit le rapport : rayon terrestre, 6 400 km, sur l'UA, soit 150 millions de km). Les conditions météorologiques, la luminosité du soleil et surtout « *le phénomène de la goutte noire* » ont été des freins à la précision des calculs. En effet, lorsque Vénus entre complètement dans le disque solaire, elle laisse visuellement, pendant quelques secondes, une traînée qui lui donne la forme d'une goutte. Or, déterminer le moment précis où la planète entre dans le disque est crucial pour calculer la distance Terre-Soleil. Il semblerait aujourd'hui qu'il s'agisse d'un défaut inhérent aux appareils d'optique ainsi que du résultat des turbulences de l'atmosphère terrestre. Ces résultats furent ensuite affinés au XIX<sup>e</sup> siècle, avec une distance proche de la vérité, évaluée à 149,9 millions de kilomètres.

Lors des transits du 8 juin 2004 et du 6 juin 2012, de nombreux moyens ont été mis en place pour observer le phénomène, notamment le télescope spatial *Hubble* qui, grâce à son spectromètre orienté vers la Lune, a pu essayer de capter l'infime variation de luminosité provoquée par le passage de Vénus devant le Soleil. Ces transits ont aussi été l'occasion d'étudier l'atmosphère de Vénus et le transit des exoplanètes.

Concernant l'évaluation de la distance Terre-Soleil, celle-ci a pu être calculée entre les deux périodes de transit grâce aux mesures satellites (sondes spatiales et télémétrie radar) inventées entre-temps. Elle a pu ainsi être estimée à 30 mètres près à 149 597 870 kilomètres (une précision supplémentaire n'a guère de sens au regard des objets géométriques que sont la Terre et le Soleil). La méthode de la parallaxe est devenue obsolète, mais elle fut en son temps un progrès considérable sur la connaissance du monde et la constitution d'une méthode de coopération scientifique sur toute la planète.

Sous la haute direction de monsieur le doyen Jean-Yves Daniel, inspecteur général de l'Éducation nationale

# La révolution russe de 1905

**Au début du xx<sup>e</sup> siècle, l'Empire russe, qui est dirigé par un souverain autocrate, le tsar, est traversé par une série de mouvements sociaux. L'année 1905 cristallise les contestations paysannes, celles des classes moyennes et même d'une partie de l'armée. Même s'il fait réprimer brutalement ces manifestations, le tsar Nicolas II doit toutefois consentir à certains aménagements constitutionnels.**

## Un pouvoir autocratique

Dans la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle, alors que l'Europe occidentale est transformée en profondeur par la seconde révolution industrielle, la Russie demeure sous-développée. À la tête d'un vaste empire continental depuis 1855, le tsar Alexandre II entend moderniser son pays. En 1861, il abolit le servage, encourage les investissements étrangers, réforme la justice, réorganise l'instruction publique et crée des assemblées provinciales (les *Zemstvos*), qui permettent à toutes les classes sociales de participer à la gestion des affaires locales. Une période de réaction politique, administrative et intellectuelle s'ouvre avec son fils Alexandre III qui meurt en 1894 et auquel succède Nicolas II. Mais le développement économique s'accélère, notamment grâce à l'action du ministre des Finances Witte qui fait appel à l'épargne française (les fameux *emprunts russes*). Ainsi, entre 1894 et 1905, le réseau ferré russe double de longueur. La Russie s'industrialise, mais aux dépens des paysans qui s'endettent et doivent quitter les campagnes. Dans les villes, les ouvriers de plus en plus nombreux vivent dans des conditions misérables et beaucoup sont victimes des grandes famines qui frappent la Russie. Quant à la classe moyenne russe, composée en majorité d'avocats et de médecins, et exclue de la vie politique, elle entend jouer comme en Europe un rôle plus important. Le mécontentement grandit donc de toutes parts, les attentats anarchistes et les complots se multiplient contre la monarchie.

## La grève générale d'octobre

Pour faire taire les mécontents, souder de nouveau le peuple russe autour de sa personne et du régime, et parce qu'il pense qu'une victoire redonnerait du prestige à la monarchie, Nicolas II se laisse convaincre de mener une guerre en Mandchourie contre les Japonais. Mais, loin du résultat escompté, la campagne militaire tourne au désastre au début de l'année 1905. Cette défaite encourage les libéraux et les ouvriers à faire entendre leur mécontente-

ment. Et, à Saint-Pétersbourg, des ouvriers déclenchent une grève et veulent porter leurs doléances au tsar pour attirer son attention sur les malheurs de son peuple. Le dimanche 21 janvier 1905, un long cortège pacifique mené par le pope Gapone se dirige vers le palais d'Hiver. Cependant, les militaires ouvrent le feu et font des centaines de victimes. Après ce *Dimanche rouge*, les différents mouvements d'opposition se regroupent. Les socialistes démocrates (les bolcheviks et les mencheviks) multiplient les actions violentes et fédèrent le mécontentement des paysans, des ouvriers et même des soldats qui se réunissent au sein de *soviets* (conseils). En mai 1905, des avocats, médecins et industriels fondent l'*Union des unions* qui réclame une monarchie constitutionnelle alors que l'*Union paysanne panrusse* se fait le porte-parole des campagnes en réclamant la collectivisation des terres. À partir du mois de mai, avec l'annonce officielle de la défaite contre le Japon, les révoltes et les grèves deviennent permanentes. En juin, les marins du cuirassé *Potemkine* basé à Odessa hissent le drapeau rouge de la révolte et le 7 octobre, à Saint-Pétersbourg, le soviet des ouvriers décrète la grève générale.

### Le *Manifeste d'octobre*

Le ministre de l'Intérieur Trepov ne parvient pas à rétablir l'ordre, et le tsar doit se rallier aux idées avant-gardistes de son ancien ministre des Finances Witte. Ce dernier rédige le *Manifeste sur le perfectionnement de l'ordre et de l'État* (*Manifeste d'octobre*) dans lequel Nicolas II s'engage à respecter les libertés fondamentales, il instaure la *Douma d'Empire*, une assemblée législative élue au suffrage semi-universel. Enfin, le Premier ministre se voit octroyer des pouvoirs étendus. Le *Manifeste d'octobre* apaise donc les révoltes, car les membres de l'Union y voient les prémices d'une monarchie constitutionnelle et se regroupent au sein du *Parti constitutionnel démocratique* en vue de participer aux futures élections. Mais Nicolas II subit toujours l'influence des réactionnaires qui encouragent la répression et les pogroms.

En signant en avril 1906 les Lois fondamentales, Nicolas II conserve l'essentiel de ses pouvoirs autocratiques. Cependant, en refusant d'accepter une Douma élue démocratiquement, il n'a pas su tirer les enseignements des mouvements de 1905. Les opposants socialistes révolutionnaires profitent de cette désillusion populaire pour entretenir un climat de révolte dans tout le pays : ils ont réalisé une « répétition générale », selon le mot de Trotski, et les leçons de 1905 profiteront à la révolution de 1917.

# La guerre et l'histoire

**En tant que phénomène total, la guerre est le facteur le plus décisif de toutes les évolutions depuis dix mille ans, ainsi que de caractères marquants des sociétés primitives et traditionnelles.**

La guerre est un phénomène total, au sens où elle est dans la dépendance de toutes les dimensions définissant la condition humaine et où, réciproquement, elle les affecte toutes, plus ou moins. À ce second point de vue, on peut distribuer les conséquences de la guerre en deux rubriques, l'une recueillant celles qui marquent tel ou tel aspect des sociétés, l'autre appliquée aux lignes évolutives des histoires humaines.

L'enjeu ultime de la guerre étant la vie ou la mort des politiques, elle leur impose la contrainte d'avoir à mobiliser tous les moyens utiles à la victoire. C'est une incitation irrésistible pour le développement de biais, pour l'innovation et pour la diffusion culturelles. Un **biais** est une déviation culturelle par rapport à la nature. La guerre est responsable d'au moins deux biais spectaculaires à l'échelle des millénaires. Le plus visible est le traitement infligé au statut des deux **sexes**. La nature n'impose aucune hiérarchie entre hommes et femmes, ni aucune répartition des tâches, au-delà de leurs fonctions respectives dans la reproduction. De fait, les sociétés de prédateurs maintiennent une égalité stricte et une quasi-interchangeabilité entre les deux sexes. Une discrimination s'instaure dans les sociétés de chasseurs et d'autant plus que la chasse au gros gibier occupe une place plus centrale dans l'alimentation. L'explication est évidente : la chasse au gros gibier mobilise une force musculaire, que les hommes développent en moyenne davantage que les femmes. Avec la néolithisation, la dissymétrie s'impose et se creuse au bénéfice des hommes. L'agriculture, l'artisanat et l'élevage n'y sont pour rien, car les femmes peuvent s'en occuper aussi efficacement que les hommes, sauf, peut-être, pour les gros travaux de défrichage. C'est, en fait, la guerre qui a conféré aux hommes un avantage décisif, car ils sont effectivement plus forts et plus agressifs que les femmes. Avec la mécanisation de la guerre et la cérébralisation croissante des engagements, le muscle le cède à la matière grise et rend obsolète la répartition sexuelle des tâches, même militaires.

Un autre biais marquant est le détournement de la **religion** au service de la guerre. Il ne peut pas être détaché de celui infligé par le remplacement des démocraties primitives par des hiérocraies. Celles-ci exigent de trouver des justifications à la conquête et à la perpétuation du pouvoir par la force, et les trouvent dans la religion, à qui elles font dire que Dieu – ou tel dieu, le Ciel, le Dharma... – l'a voulu. La guerre mobilise aussi le divin au service de la victoire. C'est une incitation forte à exalter le principe divin dont se réclame une politique. Si chacune a son dieu des armées, le polythéisme se développe, qui était inconnu du monde paléolithique des chasseurs-cueilleurs. Cette captation du religieux par le politique est une constante dans toutes les sociétés traditionnelles.

Les **innovations** encouragées par la guerre se rencontrent dans tous les domaines, du moment qu'elles accroissent l'efficacité et la productivité. Les techniques et l'économie sont concernées de la manière la plus visible, puisque tout outil peut avoir un usage militaire et que l'augmentation des ressources permet d'accroître l'effort de guerre en termes absolus et relatifs : le coefficient de mobilisation peut monter, sans compromettre la survie. Avec l'invention de la science, le développement des sciences et la prolifération de leurs applications, la guerre est devenue, depuis la première guerre mondiale, le moteur le plus efficace de la recherche scientifique. L'incitation guerrière est également puissante sur la fiscalité et, à travers elle, sur les investissements publics dans les travaux d'infrastructure, dont l'irrigation, sur l'emprise de l'administration sur le pays et sur l'efficacité des services publics. Toutes les innovations favorables à la guerre sont promises à la **dif-fusion** la plus large et la plus rapide, pour des raisons pressantes de survie.

Quant à la **ligne évolutive** imprimée par la guerre aux histoires humaines depuis l'aube du néolithique, il y a une dizaine de millénaires, elle peut se résumer en une proposition unique : la guerre impose la coalescence de politiques de plus en plus englobantes et a pour horizon historique la réunion de l'humanité entière en une politique planétaire unique. Pour en saisir la logique et la rationalité, il faut s'attacher aux espaces transpolitiques, sur lesquels les politiques se battent les armes à la main.

# La personne et l'éthique

**L'éthique a pour fin la bonne vie. Le degré de personnalisation atteint par l'individu est la mesure de sa capacité à remplir ses devoirs d'état et à donner un sens à son existence.**

L'accomplissement parfait des *devoirs d'état* ne peut être que le fait d'une personne et, réciproquement, la personne se révèle dans l'exécution de ses devoirs d'état. La vertu l'exige autant que le bien. La vertu est une disposition permanente acquise rendant les actions bonnes. La disposition permanente impose une certaine configuration de l'individu et de sa personnalité. Les actions sont soumises à la logique de l'agir et sont bonnes, si elles se conforment aux fins et à leur architectonique. Or, la finalité exige la mobilisation par l'individu de ses trois niveaux de réalité, comme le requiert aussi la rationalité de l'agir. Donc seule la personne serait assez vertueuse, pour être parfaitement fidèle à ses devoirs d'état. Comme la personne est un idéal, les acteurs éthiques sont seulement capables d'atteindre des degrés variables de personnalisation et d'accomplir aux degrés correspondants leurs devoirs d'état.

Le bien désigne l'ensemble des fins et la manière dont elles se rangent les unes par rapport aux autres. Les fins et leur architectonique concernent l'humain spécifique, puisque les fins sont les solutions des problèmes de survie et de destination posés à l'espèce humaine par sa nature et sa condition. De même, les régimes naturels des fins ont un statut spécifique, puisqu'ils retiennent les dispositifs et les procédures appropriés à l'effectuation efficace d'une fin. La paix par la justice est une fin de l'homme et non pas un produit culturel rapportable à une société particulière. De même, la démocratie, où toute relation de pouvoir a son origine et sa légitimité dans le consentement des obéissants, n'est pas un produit culturel, ni grec ni européen ni occidental, c'est la solution technique la plus appropriée en général pour assurer la paix par la justice.

Mais tout ce qui est spécifique est aussi virtuel, car l'espèce est non-programmée. Donc toute actualisation est culturelle et affectée par la particularisation. Le bien ne peut être recherché que dans des contextes culturels qui le particularisent sans le relativiser. La justice est, partout et toujours, la loi

et le droit, de même que la démocratie est, toujours et partout, le seul régime capable d'instaurer le règne de la loi et du droit, mais la démocratie, le droit et la loi ne peuvent pas être identiques dans une tribu, une cité, à l'âge moderne, en Suisse et en France... Le bien particularisé concerne l'humain culturel, car il y a correspondance entre les acteurs et les contextes.

Enfin, on ne fait pas le bien en général ni en particulier, mais il faut le faire à chaque fois que l'on agit. Il ne suffit pas que la loi soit bonne dans un bon régime, il faut encore qu'elle soit appliquée et que les acteurs s'y conforment, à chaque fois qu'ils agissent sous sa juridiction. La singularité sollicite l'individu dans ses idiosyncrasies, car, s'il n'était qu'humain et acculturé, il ne pourrait recourir qu'à des actions répertoriées et stéréotypées, et serait rendu incapable de s'adapter à des situations changeantes et d'improviser à l'occasion.

Ainsi, toute action bonne exige de l'individu qu'il mette en œuvre simultanément ses trois niveaux de réalité, et qu'il les sollicite selon qu'il convient à chacun à la place qui lui revient. Un individu capable de cet exploit éthique est une personne, par définition. Donc seules des personnes peuvent bien agir en toute rigueur. On est conduit à la même conclusion à propos de la *bonne vie*. L'individu ne peut pas réussir une vie qui le contente, s'il ne tient pas compte de ses idiosyncrasies. D'un autre côté, la bonne vie est la fin dernière, qui, par définition, couronne l'architectonique des fins. En tant que fin dernière, elle inclut et prend appui sur la vie bonne, qui a validité pour l'espèce.

Ces deux niveaux sont étroitement conjoints, car, si le niveau spécifique est seul retenu, l'individu n'en peut tirer aucune indication sur ce que doit être *sa* vie, et, si le niveau idiosyncrasique est la seule source d'indications, tout devient permis et possible, car triomphent seules les fantaisies et les lubies. Mais le niveau culturel ne peut être absent, puisqu'une existence humaine ne peut s'actualiser que dans des contextes culturels et en tenant compte de leurs contraintes. Sans le niveau culturel, les acteurs demeurent confinés dans la virtualité. S'ils négligent les contraintes, ils se connaissent mal et succombent à des rêveries idéologiques, utopiques, névrotiques : ils courent les plus grands risques d'échec.

# *Anna Karénine* (1877) de Léon Tolstoï (1828-1910)

« *Ils ne savent pas que sans cet amour il n'y aurait pour nous ni joie ni douleur en ce monde, la vie n'existerait plus.* » (Vronski).

**Dans la Russie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Tolstoï dresse les portraits de trois couples aux destins plus ou moins heureux. Mais c'est l'histoire d'Anna Karénine, une jeune femme de la haute société de Saint-Pétersbourg, qui occupe le devant de la scène. Mariée à un homme plus âgé, éprise du jeune comte Vronski, Anna décide de s'enfuir avec ce dernier, ce que sa culpabilité lui fera payer de sa vie.**



DR

Anna semblait avoir un destin tracé auprès de son époux Alexis Karénine, haut fonctionnaire plutôt austère de l'administration impériale jusqu'au jour où elle croise à Moscou, le comte Vronski, officier vaillant et frivole. Mais, enceinte et délaissée par son amant, elle avoue son infidélité à son époux, songeant à s'enfuir avec son fils Serge. Néanmoins, Alexis lui demande de rester pour sauver les apparences. Il la rejoint après la naissance de sa fille alors

qu'elle est mourante et repentante, et lui pardonne. Cependant, une fois guérie, Anna ne peut résister longtemps à sa passion et s'enfuit avec son amant. Ils connaissent, de la France à l'Italie, un bonheur insouciant et insolent qu'ils vivent comme une véritable délivrance. De retour en Russie, le couple doit vivre en marge de la société pour avoir bravé les conventions. Anna, en proie à d'importantes crises de jalousie et à d'incessants remords d'avoir abandonné sa famille, se jette sous un train, dans la gare où elle avait rencontré son amant.

Le récit se déroule dans la Russie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'époque où le tsar Alexandre II doit entreprendre d'importantes réformes économiques et sociales suite à la montée de la violence révolutionnaire. La noblesse s'effondre et un nouveau système de droits est mis en place (abolition du servage en 1861). *Anna Karénine* est l'occasion pour Tolstoï de dresser un tableau critique de la Russie en pleine transformation politique et idéologique. Il prête notamment à son personnage Lévine, une sorte de double, ses propres

opinions et son goût pour la vie simple et rustique. À travers le personnage d'Anna, il met en évidence l'inadéquation entre les idées libérales et progressistes de l'Occident et la société russe avec ses structures très traditionnelles. En effet, Anna tente d'amorcer une émancipation de la femme, mais la société russe la condamne puis l'exclut définitivement du système.

*Anna Karénine* est d'abord un drame romantique. L'histoire d'amour d'Anna et de Vronski est soumise à des sentiments contradictoires qui la vouent à l'échec. Anna souffre, tiraillée par une lutte perpétuelle entre raison et passion, bonheur et remords. Finalement, elle choisit de transgresser les règles sociales et de suivre son amant. Leur amour devient leur unique préoccupation : « *Les choses étrangères à leur passion leur étaient devenues parfaitement indifférentes* ». Mais un personnage romantique n'est jamais vraiment satisfait par la réalisation de ses désirs. Anna, trop tourmentée, se donne la mort à la fois pour se libérer et pour sublimer son amour. Vronski choisira de partir à la guerre. Néanmoins, ce cadre romantique rendait sceptique Tolstoï lui-même, qui définissait son roman comme « *interminable* », « *trop sentimental* », voire « *inutile* ».

Ce caractère lyrique et pathétique devait servir selon Tolstoï à mener une « *expérience de laboratoire* », c'est-à-dire à étudier les comportements de personnages fictifs confrontés à une situation concrète. Le courant réaliste a été engagé par Pouchkine en 1940, avec le romantisme « progressiste » alors que le peuple russe ne supportait plus cet art entièrement esthétique qui ne prenait pas en compte les considérations morales et politiques d'une société en pleine évolution. Avec cette œuvre, Tolstoï finit d'achever la transition du romantisme vers le réalisme, lui qui possédait un sens aigu et subtil de l'observation des comportements et des émotions humaines. De manière plus générale, il a tenté de mettre en perspective le rapport entre le destin individuel et l'histoire collective.

*Anna Karénine* est aujourd'hui considéré comme un chef-d'œuvre de la littérature, notamment grâce au personnage d'Anna, perdu au nom de l'évolution de la société russe et de la quête d'amour et de vérité.

## *Le Cuirassé Potemkine* (1925) de Sergei Mikhaïlovitch Eisenstein (1898-1948)

« *La révolution m'a donné ce que j'ai de plus cher dans la vie : elle a fait de moi un artiste... et si la révolution m'a conduit à l'art, l'art, à son tour, m'a entraîné tout entier dans la révolution.* »

***Le Cuirassé Potemkine* est un film muet réalisé par Eisenstein sur commande du gouvernement soviétique, qui souhaitait rappeler à la mémoire collective, plus de vingt ans après, un événement historique oublié : la mutinerie qui eut lieu sur le cuirassé *Prince Potemkine*, au moment de la révolution russe de 1905.**

Eisenstein a débuté sa carrière chez Meyerhold, le père du théâtre avant-gardiste. En 1923, il devient metteur en scène de théâtre puis évolue rapidement vers le cinéma. Il réalise tout d'abord des fictions de propagande pour le parti, puis effectue son premier film en 1924 intitulé *La Grève*, suivi un an plus tard par le film très engagé : *Le Cuirassé Potemkine*.

Dans ce film, les marins du *Potemkine* se soulèvent contre leurs officiers, qui les obligent à manger une nourriture infestée de vermine, et prennent le contrôle du navire. Arrivés à Odessa (Ukraine), ils sont accueillis en héros par les ouvriers qui viennent de se révolter contre les mauvais traitements du régime de Nicolas « le Sanguinaire ». Mais les Cosaques, acquis à la doctrine officielle de la Russie Impériale, débarquent pour massacrer la foule qui se presse sur les marches du port. Finalement, sans même aller jusqu'au combat, les tirs du *Potemkine* auront raison des oppresseurs.

Au moment de cette mutinerie, en 1905, le tsar Nicolas II est en mauvaise posture. Il vient de subir une défaite au Japon et une partie de la population s'est soulevée. Pour constituer la légende, Eisenstein modifie en partie la réalité historique – comme le sort des marins qui fut beaucoup plus funeste. Son objectif est de glorifier la révolution bolchevique de 1917 et de diaboliser sans nuances l'impérialisme, pour raviver la flamme révolutionnaire.



Affiche originale du film

DR

Eisenstein est considéré avec André Bazin comme l'un des plus grands théoriciens du cinéma. Dans ce film, il met en pratique ses conceptions théoriques. Pour lui, un film doit fonctionner comme l'articulation d'un discours cohérent et argumenté mis en place grâce au montage, au cadrage, à la musique et aux enchaînements syntagmatiques, qui sont des fragments d'images regroupées par plan ou par ensemble de plans. Ce « *montage intellectuel* » permet, selon lui, d'accentuer l'impact émotionnel, d'imposer un point de vue au spectateur et de diriger son cheminement intellectuel. Cette force émotionnelle est accrue par des conflits visuels, à l'exemple de cette mère qui monte les escaliers du port, avec dans ses bras le cadavre de son fils qu'elle semble donner en offrande aux tsaristes qui, à l'inverse, descendent les marches.

Ces enchaînements syntagmatiques ont aussi pour but de servir la vision de l'objet cinématographique, qui selon Eisenstein, est un objet de masse, écrit par l'histoire des masses et destiné au divertissement des masses. Les syntagmes correspondent donc aux différents gestes des différentes classes populaires (ouvriers, marins). En rassemblant ces instants courts mais représentatifs, et grâce à une musique au rythme adapté (cinéma muet), il crée son image de la Russie soviétique. Il s'agit d'une Russie en colère, reflétée dans les visages pris en gros plans. Dans *Le Cuirassé Potemkine*, il n'y a pas d'individu mais des gens ordinaires, qui n'existent que dans la masse. Il n'y a pas non plus de personnage au sens traditionnel mais un « type » social et politique. En réalité, Eisenstein veut glorifier la marche en avant du prolétariat, qui n'est désormais plus une classe en soi, mais pour soi, avec la conscience de ses intérêts propres et de sa force, soit une véritable classe politique.

La scène mythique du *Cuirassé Potemkine* reste celle du landau qui dévale les escaliers alors que les gardes font feu, et qui a été reprise par le réalisateur Brian De Palma dans *Les Incorruptibles* (1987). Le landau cristallise, dans ce film, toute la violence et l'oppression du régime impérial contre le plus pur symbole de l'innocence : un bébé. Cette scène est aussi une révolution dans l'histoire du cinéma car elle utilise pour la première fois la technique du *travelling* – déplacement oblique de l'axe de la caméra par rapport à l'objet filmé.

Ce film a connu un destin mouvementé. Malmené sous le règne de Staline et censuré pendant longtemps dans les pays occidentaux, il a finalement été déclaré « *meilleur film du monde* » par un jury international en 1958. Les apports d'Eisenstein pour le cinéma sont aujourd'hui définitivement reconnus et son engagement contre l'oppression a pris une dimension universelle.

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

### Comment s'applique syntaxiquement le pardon dans la langue française ?

Le verbe « pardonner » est très ancien car issu directement de « *perdonare* », verbe latin composé du préverbe intensif « *per* » et du verbe « *donare* » dont le sens abstrait est « faire remise de, pardonner ». Il s'agit d'un verbe très ancien, donc, car la forme « *pardoner* » est attestée dès 1050, année précisément où furent célébrées les noces de notre cher Guillaume le Conquérant et de la non moins célèbre Mathilde !

Maintenant, voyons de plus près comment se construit ce verbe.

À la lecture d'un texte sur la tolérance, je suis tombé sur cette phrase : « *L'homme qui ne sait pardonner son pire ennemi mourra seul et abandonné car il sera l'homme le plus aigri de la terre.* »

Cette phrase, si belle qu'elle soit, ne respecte pas les règles syntaxiques. En effet, on ne peut pas directement *pardonner* quelqu'un, on ne peut que *pardonner* quelque chose à quelqu'un. La préposition « à » est indispensable entre le verbe *pardonner* et celui qui est le bénéficiaire de ce pardon.

Et c'est ainsi que Diderot, dans son livre *La Religieuse*, écrit : « *Je puis tout pardonner aux hommes, excepté l'injustice, l'ingratitude, et l'inhumanité.* »

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de formation et de perfectionnement au commandement.

# Le comité pédagogique

sous le patronage du général d'armée aérienne Denis Mercier,  
chef d'état-major de l'armée de l'air

**Jean-Pierre Serra**, *général de division aérienne, secrétaire général du comité pédagogique, et directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

**Jean Tulard**, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

**Jean Baechler**, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

**Denise Flouzat**, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

**Jean-Pierre Zarader**, *agrégé de philosophie.*

**Jean-Yves Daniel**, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

**Patrick-Louis Hubert**, *magistrat consulaire – juge au tribunal de commerce de Paris.*

**Patrick Facon**, *chargé de mission au CESA, qualifié aux fonctions de professeur des universités.*

**François Pernot**, *professeur des universités en histoire moderne.*

**Alain Béveillard**, *général de corps aérien, ancien inspecteur de l'armée de l'air.*

**Pierre Demeulenaere**, *professeur de sociologie à l'université de Paris-Sorbonne.*